

La balance des paiements de la France en 2015

Le solde des transactions courantes reste déficitaire, à 4,3 milliards d'euros, mais le déficit s'est nettement réduit par rapport à 2014

La Banque de France publie ce jour les résultats annuels de la balance des paiements de la France.

En 2015, **le solde des transactions courantes** reste déficitaire de 4,3 milliards d'euros, soit 0,2 % du PIB. Il se réduit sensiblement au regard des années précédentes, pour quatre raisons principales :

- la baisse du prix du pétrole, élément déterminant de l'évolution du solde des biens ;
- la bonne tenue, dans une conjoncture internationale affectée par le ralentissement de la croissance des pays émergents, de branches d'activité où la France se positionne très bien dans la compétition mondiale – aéronautique, luxe, agro-alimentaire, en particulier ;
- les excédents dégagés par plusieurs autres activités fortement intégrées dans des processus de production internationaux, comme le négoce international ;
- la progression des revenus reçus de l'étranger.

Le déficit des **biens** présente son niveau le plus faible depuis 2006, à 24 milliards d'euros. Son amélioration est essentiellement due à la diminution de la facture énergétique. On observe ainsi une dégradation du solde des marchandises hors énergie, qui passe de – 16 à – 23 milliards d'une année sur l'autre. La compétitivité internationale reste ainsi insuffisante dans plusieurs secteurs de l'industrie.

Le solde net des **services** enregistre une nette baisse.

Cette baisse ne provient pas du solde des « **voyages** », qui au contraire progresse modérément et s'établit à 6,8 milliards d'euros. L'évolution du solde des « voyages » résulte d'une érosion des recettes, en partie liée à l'effet des attentats de Paris, en partie imputable au progrès de compétitivité de l'offre touristique des pays étrangers. Le solde augmente cependant car l'érosion des recettes est compensée par une diminution des dépenses des français voyageant à l'étranger.

La concurrence internationale s'intensifie également dans les **autres catégories de services**. En outre les exportations de biens industriels complexes, tels que ceux de l'aéronautique, du spatial ou la pharmacie, sont affectés par les échanges de services. En effet, le secteur des services constitue, particulièrement en France, un important déterminant de la compétitivité de l'industrie manufacturière. C'est ce que montrent les statistiques d'échanges internationaux dites « en valeur ajoutée » promues par l'OCDE et dont la Banque de France tire des premières analyses : alors qu'en première approche les échanges extérieurs de la France apparaissent majoritairement tournés vers l'Europe (environ 55% des exportations de biens et de services), et dominés par les échanges de biens (qui représentent plus

de 75% des exportations biens + services), les proportions sont modifiées avec les estimations « en valeur ajoutée ». Le poids de l'Union européenne est alors plus bas de 8 points de pourcentages et la part des partenaires hors Europe atteint ainsi 49%. Le secteur des services renforce sensiblement sa contribution relative, étant à l'origine de 60% de la valeur ajoutée domestique exportée. Il s'agit de modifications dans les répartitions par pays et par secteur, sans incidence sur les soldes globaux de la balance des paiements. Une étude mise en ligne ce jour sur le site internet de la Banque de France détaille ces différences de mesure et leur complémentarité.

Troisième composante des transactions courantes après les biens et les services, l'excédent des **revenus** s'établit à 11 milliards, notamment sous l'influence de la progression des dividendes reçus de l'étranger. Cette évolution est étroitement associée à l'internationalisation via les implantations internationales des entreprises.

En raison notamment de la mise en place de la fusion entre deux grands groupes cimentiers, mais aussi d'un nombre élevé d'opérations dans de multiples secteurs, les **investissements directs étrangers en France** ont atteint leur plus haut niveau depuis 2008, à 40 milliards.

Les **investissements directs français à l'étranger**, à 33 milliards d'euros, reviennent à des niveaux proches de ceux observés en 2012, confirmant la reprise observée l'an passé.

Les opérations **d'investissement de portefeuille** (opérations sur titres à l'exclusion des investissements directs) se soldent en 2015 par des placements nets de 38 milliards d'euros tandis que les flux de prêts-emprunts aboutissent à des entrées nettes de capitaux pour plus de 60 milliards. Les opérations des établissements de crédit français expliquent largement ces mouvements. Les ressources externes nettes qu'ils ont obtenues ont ainsi contribué au financement de l'économie française.

Compte tenu de ces flux financiers, la **position extérieure de la France**, qui reflète le patrimoine financier net de la Nation vis-à-vis de l'étranger, est débitrice à hauteur de 381 milliards d'euros et s'établit à - 17,4 % du PIB, niveau modéré au regard des normes et références internationales.

Des informations complémentaires ainsi que des séries statistiques téléchargeables sont consultables sur le site internet de la Banque de France : www.banque-france.fr

Les résultats détaillés feront l'objet du rapport annuel sur la balance des paiements publié au mois de juin.

Service de la Communication externe de la Banque de France : 01 42 92 39 00